
2014 06 20 Compte rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Léonce Biamouret, Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Xavier Daran, Jacqueline Darolles, Francis Dutech, Jacques Esparseil, José Moulis.

Excusés : Éric Rollandin, Patrick Saint-Supéry

Secrétaire de séance : M. Xavier DARAN

La séance est ouverte à 18h30

1. Organisation des élections des délégués des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs

L'élection sénatoriale aura lieu le 28 septembre. En vue de cette élection, le nombre d'habitants de la commune fait qu'il faut désigner un délégué (grand électeur). Le mode d'élection est le scrutin de liste.

Une liste se propose dans l'ordre titulaire et suppléants : Thierry Bonnefoi, Léonce Biamouret, Francis Dutech, Viviane Arickx.

La liste est élue à l'unanimité.

M. le Maire se retire, la réunion est présidée par le 1^{er} adjoint.

2. Décision Modificative compte 775

Suite à une vente de terrain à M. Bonnefoi et à Mme Flourence, la rentrée financière avait été positionnée sur une ligne budgétaire non appropriée. La présente décision vise à régulariser la situation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette décision.

M. le Maire est rappelé pour présider la suite de la réunion.

3. Point sur les travaux de l'église : enduits

Lors de la réunion du 17 juin, un point d'avancement a été effectué sur :

- les enduits (lot 2),
La réalisation partielle des enduits est conforme au marché. Toutefois, la commission de suivi juge que les différences avec l'enduit conservé sont importantes. Il est décidé de demander à l'architecte un chiffrage de la réfection totale des enduits. Le conseil prendra ensuite une décision.
- les lambris, les portes et fenêtres (lot 4),
- les peintures (lot 5),
- l'électricité (lot 7),
- les lustres (lot 8).

Le Conseil Municipal, constate que l'avancée des travaux reste conforme aux attentes.

4. Situation salle des fêtes

L'entreprise Carde a remplacé les plaques défectueuses du toit ainsi que l'isolation de la salle des fêtes. La salle est de nouveau opérationnelle.

La commission de sécurité sera sollicitée pour donner son avis. Des travaux préparatoires seront réalisés sur la base des remarques des précédents rapports. M. Dutech en qualité de responsable de la salle des fêtes, est mandaté pour organiser ces travaux, il disposera désormais d'une clé.

Le Conseil Municipal, se réjouit de la rapidité de la réalisation des travaux.

5. Projets à venir : ruelle

Les devis en cours concernent l'aménagement de la ruelle et l'escalier d'accès au boulodrome à hauteur de 15402,30€HT.

Le Conseil Municipal mandate la commission « village » pour analyser les devis et proposer un plan d'action.

6. Entretien des espaces verts : renouvellement du matériel

La tondeuse est tombée en panne. Elle a été réparée. A cette occasion, la société Dupuy basée à Lombez a fait une proposition : achat d'une tondeuse neuve pour un montant de 3900 € TTC.

Le puits donne toujours de l'eau, une solution d'arrosage avec goutte à goutte est à envisager.

Le Conseil Municipal met à l'étude ces divers investissements.

Informations et questions diverses

L'ordinateur du secrétariat de mairie a dû être remplacé en urgence.

José Moulis représentera M. le Maire au Conseil d'école mardi 24 juin à 18h30.

L'achat d'un défibrillateur reste à l'étude.

Les volets de l'ancienne mairie seront repeints. Le devis établi par l'entreprise ETR avait été validé.

Les encombrants qui avaient été déposés de manière sauvage auprès de conteneurs de poubelles ont été retirés et amenés à la déchetterie. Une information rappelant les règles concernant les déchets a été affichée.

L'ordre du jour est épuisé : il est 21h40